

Sciez, le 16 décembre 2013

## **Information sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**

Chers parents,

L'Etat nous a demandé de mettre en place la nouvelle réforme des rythmes scolaires sur notre territoire. Le SISAM ayant la compétence enfance et jeunesse sur les communes de Sciez, Anthy et Margencel a la charge de concrétiser sur le terrain cette ambitieuse réforme.

La grande majorité des enfants se retrouvant au sein du collège de Margencel, nous avons souhaité comme nous le faisons pour les différents accueils (ALSH, ALAE, Crèche, Séjours, action jeunesse) proposer une offre d'accueil similaire sur les trois communes.

Les contraintes réglementaires de la loi nous demandent de raccourcir le temps scolaire de 45 minutes, de le remplacer par un temps d'activités périscolaires. La réforme n'a pas pour objectif de raccourcir le temps d'accueil des enfants mais de mieux l'articuler pour correspondre à ses rythmes.

Le défi est donc que les rythmes de l'école, des accueils de loisirs et des activités associatives permettent aux enfants de bien vivre l'ensemble de ces journées.

Avant de prendre notre décision, nous avons dû tenir compte de plusieurs paramètres :

- Un très grand nombre d'enfants fréquentent les ALAE après 16h30 ou sont tributaires des transports scolaires.
- La difficulté voire l'impossibilité de recruter des animateurs pour seulement 45 minutes de travail par jour.
- Proposer le même rythme aux fratries composées d'enfants à la fois en maternelle et en élémentaire.

Pédagogiquement, nous nous refusons pour le bien-être des enfants de leur imposer 45 minutes de vie collective pénible et contraignante supplémentaire sachant qu'en si peu de temps on ne peut leur proposer un accueil de qualité. C'est pourquoi après avoir consulté les directeurs des écoles et des représentants de parents d'élèves élus des trois communes, nous avons proposé au Directeur Académique un aménagement différent en faisant terminer l'école deux fois par semaine à 15h00 et de proposer des activités de découvertes de 15h00 à 16h30. Nous attendons de recevoir sa réponse courant janvier 2014 pour définir le planning précis par école.

Nous avons pleinement conscience que nous ne pouvons répondre aux attentes individuelles de chaque famille mais avons l'ambition de proposer un cadre qui conviendra à la majorité et surtout au bien-être des enfants.

Pour cela nous nous donnons trois objectifs :

- Mettre en place un temps d'activités périscolaires en complémentarité avec les projets d'école.
- Proposer un panel d'activités de découverte aux élèves qui s'inscriront.
- Proposer aux associations locales de placer des activités sur ces nouveaux temps périscolaires permettant ainsi aux familles à 16h30 de ne pas avoir à accompagner leurs enfants vers ces activités et surtout d'alléger la journée de l'enfant.

Pour mettre en place ces temps d'activités, nous allons faire appel aux deux opérateurs historiques du SISAM, le Foyer Culturel de Sciez pour les écoles de Sciez et l'Association Bas Chablais et Jeunes pour les écoles d'Anthy et Margencel.

Comme tout changement, cette réforme a un coût et ce coût va devoir être pris en charge par les communes, la CAF et les parents. Nous aurions pu faire le choix de la gratuité mais celle-ci se traduirait par un temps de surveillance de cours, ce qui n'est pas souhaitable pour l'enfant.

Ce temps périscolaire n'est ni obligatoire ni gratuit au même titre que les garderies périscolaires et les activités sportives et culturelles. L'Etat par l'intermédiaire de la CAF ne finance que 53€ par an et par enfant inscrit, le coût par famille se verra diminué selon le quotient familial.

Ce que vous pouvez déjà noter dans votre future organisation :

- Le SISAM s'engage à répondre à l'ensemble des demandes d'inscription pour un accueil périscolaire jusqu'à 16h30.
- Les transports scolaires seront maintenus.
- Les familles ne sont pas obligées de s'inscrire leur enfant aux nouvelles activités liées à ce nouveau rythme scolaire et auront la possibilité de les récupérer à la sortie de l'école.
- Le mercredi matin sera un temps scolaire.

Nous avons bien conscience que ce projet engendre des changements dans votre quotidien et celui de vos enfants. Une fois la décision du Directeur Académique reçue, courant janvier 2014, nous ne manquerons pas de vous en informer.

L'environnement éducatif de votre enfant reste notre priorité. Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et dans l'attente de notre directeur académique, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Fatima BOURGEOIS  
Présidente du SISAM

